

Madame Caroline PARENT
Madame Corinne ROBERT-BETHUNE
Le Clos d'Arsène
51 Chemin des Clos
74260 Les Gets

SCCV LE CLOS D'ARSENE,
241 CHEMIN DES HOTELLIERES
74260 LES GETS

Représentée par Madame Claire Berranger

Par courrier recommandé avec accusé de réception
1A 200 517 4507 1

Beaune le 15/11/2024

Objet : mise en œuvre de la garantie de parfait achèvement

Madame,

Nous avons conclu avec votre société un contrat de vente en l'état futur d'achèvement en date du 13/07/2023, portant sur notre appartement numéro 004 au 51 Chemin des Clos – Le Clos d'Arsène – 74260 Les Gets.

La réception des travaux a eu lieu le 26 décembre 2023 et il a été dressé à cette occasion le procès-verbal de pré-réception.

Moins d'un an à compter de cette date, les désordres suivants sont apparus : Des tâches de couleur orange, jaune sur les murs du coin nuit, sur les murs du couloir, de la chambre, de la salle de bains, des WC et de la salle à manger.

En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article 1792-6 du Code civil, nous vous mettons en demeure de réaliser les travaux nécessaires à la réparation desdits désordres.

Nous vous proposons que vous réalisiez les travaux dans le délai de 6 mois et attendons votre accord sur ce point. Les tâches apparaissant au fil du temps ce délai pourra peut-être permettre de s'assurer que d'autres zones ne sont pas touchées.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de recevoir, Madame, nos salutations distinguées.

Madame Caroline PARENT

Madame Corinne ROBERT-BETHUNE